

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	9
--------------------	---

PREMIÈRE PARTIE

MAJORITÉ ET SOUVERAINETÉ DU PEUPLE

HISTOIRE CONCEPTUELLE DE LA LÉGITIMITÉ DÉMOCRATIQUE

INTRODUCTION À LA PREMIÈRE PARTIE	23
---	----

MAIOR ET SANIOR PARS

La présomption de rationalité de la majorité	27
Le rejet de la loi d'égalité	29
L'argument épistémique d'Aristote	33
Vérité, unanimité et communauté	36
Majorité et saniorité	43

LE JUSNATURALISME MODERNE

ET LE PRINCIPE D'ÉGALITÉ DES VOIX	53
La règle de majorité, établie par une décision unanime	54
Les séquences de la décision collective	58
La règle de majorité et la démocratie au fondement de toute souveraineté	62
La règle de majorité, entre nature et convention	67

Une convention qui découle de la « loi de la nature et de la raison »	72
La force morale de la majorité	75
Loi naturelle et règle de majorité	78
Majorité et droit de résistance	83
Le conventionnalisme de Pufendorf	86
Une justification procédurale : l'égalité des suffragants	91
De Grotius à Pufendorf : le jusnaturalisme et la justification de la règle de majorité	97
LA MAJORITÉ VEUT CE QUE TOUS AURAIENT DÛ VOULOIR	101
La trace évanescence de la fondation conventionnelle de la règle de majorité	102
La constitution du tout	104
La volonté générale préexiste à son expression numérique . . .	109
Le nombre, signe de la volonté générale	115
La légitimité substantielle de la majorité	122
« TOUS QUI NE SONT POURTANT PAS TOUS »	129
Le réaménagement du contrat originaire et le rejet de la majorité populaire	131
L'universel et la majorité	136
Une conception substantielle de la politique	142
Schlegel : la loi d'égalité, fondement du pouvoir de la majorité	150
Fichte : l'unanimité fondatrice	153

DEUXIÈME PARTIE
 MAJORITÉ OU ÉTAT DE DROIT
 L'AMBIGUÏTÉ DE LA DÉMOCRATIE MODERNE

INTRODUCTION À LA DEUXIÈME PARTIE	165
LIMITER LE POUVOIR DE LA MAJORITÉ	169
Sieyès et le jury constitutionnaire	170
Les clivages multiples contre les « factions »	175
La majorité sociologique	187
L'empire moral de la majorité	190
Les bornes du pouvoir de la majorité	196
LA RECHERCHE DE LA « VOLONTÉ GÉNÉRALE »	201
Le débat américain sur le contrôle de constitutionnalité	202
Le débat français sous la V ^e République	209
Le dédoublement de la volonté populaire et l'idée régulatrice du peuple-un	214
Le compromis majoritaire-minoritaire	219
Les paradoxes de la volonté générale	227
UNE DÉMOCRATIE SANS PEUPLE ?	229
Le rejet de la « prémisse majoritaire »	230
Une conception « communautaire » de la démocratie	235
Les principes fondamentaux de la démocratie substantielle	239
L'« interprétation morale »	242
Questions sensibles au choix, questions non sensibles au choix	248
L'introuvable justification du gouvernement majoritaire au service des finalités substantielles de la démocratie	251

TROISIÈME PARTIE
 MAJORITÉ ET JUSTICE
 LE PARADOXE DE LA LÉGITIMITÉ DÉMOCRATIQUE

INTRODUCTION À LA TROISIÈME PARTIE	257
SUPÉRIORITÉ ÉPISTÉMIQUE DE LA RÈGLE DE MAJORITÉ?	263
Les arguments statistiques en faveur de la rationalité du nombre	264
Le « procéduralisme épistémique »	277
La vertu épistémique de la délibération	285
LA RÈGLE DE MAJORITÉ ORDONNÉE AUX PRINCIPES DE JUSTICE	291
La fondation en raison des premiers principes normatifs limitant le gouvernement majoritaire	292
Le juste, le vrai et le statut de l'unanimité dans la théorie de la justice	296
La justification épistémique de la règle de majorité	300
Le gouvernement majoritaire et ses limites	304
Les difficultés du statut épistémique du désaccord moral dans la théorie de la justice	309
LA JUSTIFICATION PROCÉDURALE DU GOUVERNEMENT DE LA MAJORITÉ	315
Le constat du désaccord moral	316
Les justifications procédurales de la règle de majorité : un expédient face à la discorde morale	320
Les justifications procédurales de la règle de majorité : l'utilitarisme négatif de Kelsen et de Douglas Rae	323

Les justifications procédurales de la règle de majorité : l'égalité d'impact et le caractère équitable de la règle de majorité simple	330
Le paradoxe de l'égalité d'impact au fondement de la règle de majorité : de la procédure à la substance	336
LE PRINCIPE D'ÉGALITÉ ET LA RATIONALITÉ DÉMOCRATIQUE . . .	343
Quel accord sur le principe d'égalité?	344
La règle de majorité simple, procédure adéquate pour trancher les désaccords dans le cadre de la raison publique : l'évolution de Rawls	348
Le contrôle de constitutionnalité au service de la majorité . . .	353
Théorie délibérative et droits fondamentaux	357
Vérité, légitimité, majorité	364
La rationalité démocratique et les limites de l'obligation d'obéissance à la majorité	370
CONCLUSION	381
BIBLIOGRAPHIE	385
INDEX NOMINUM	395